La terre, l'eau, le pain : *un autre regard sur la géopolitique du Moyen-Orient*

© DR

Entretien

avec Pierre Blanc…

Docteur en géopolitique, ingénieur général des Ponts, des eaux et des forêts, enseignant-chercheur à Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po Bordeaux, rédacteur en chef de Confluences Méditerranée *; auteur notamment de* Géopolitique et climat *(Les Presses de Sciences Po, 2023) et de* Proche-Orient : Le pouvoir, la terre et l'eau *(Les Presses de Sciences Po, 2012)*

En septembre 2023, la tempête Daniel a rappelé les effets du changement climatique sur un pays peu abordé sur ce sujet, la Libye. Quelle est votre analyse des conséquences de ce dérèglement sur le Moyen-Orient, touché par des événements extrêmes et récurrents comme les sécheresses ? Quel tableau général pouvez-vous dresser ?

Le changement climatique affecte toute la planète, mais ce sont les régions intertropicales et subtropicales qui le sont le plus, et particulièrement le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Dans un climat déjà contraint, la moindre dégradation a des effets plus évidents. Le manque d'eau devrait ainsi s'avérer plus prégnant, sans parler des vagues de chaleur plus rapprochées qui, tout en menaçant les vies humaines, accroissent les besoins hydriques pour les cultures. Dans ce contexte, l'insécurité humaine peut se renforcer en raison de l'accès rendu difficile à l'eau potable ou des accidents de production agricole qui fragilisent les paysanneries encore nombreuses en Égypte, au Yémen, en Syrie ou au Maroc. À rebours de ces pays fragilisés, en particulier sur le plan hydrique, se trouvent les monarchies du Golfe. La rente en hydrocarbures y a permis l'émergence d'États prospères qui ont investi dans les adductions d'eau à partir d'unités de dessalement d'eau de mer. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont et seront exposés aux vagues de chaleur, dont les effets sur le corps dans un contexte de forte humidité liée à la proximité du golfe Persique peuvent être lourds de conséquences. Cette source d'inconfort, voire de létalité supplémentaire, liée aux canicules humides, n'est pas l'apanage de ces pays. L'Iran et l'Irak les ont déjà expérimentées. En somme, c'est la question de l'habitabilité qui se pose dans toute cette sous-région du Golfe, et même dans certaines zones du Maghreb.

Si le changement climatique est avéré, ses effets sont et seront décuplés pour des raisons politiques et géopolitiques. La catastrophe qui a affecté la Libye en septembre 2023 n'aurait pas été si grande si l'impéritie politique et le conflit n'avaient pas autant fragilisé les deux barrages qui ont causé tant de destructions. L'exposition au risque est une chose, la vulnérabilité en est une autre. C'est le politique qui peut réduire le passage de l'un à l'autre.

Les habitants des marais du sud de l'Irak souffrent régulièrement de la sécheresse, comme ici en novembre 2018.

© Shutterstock/John Wreford

La guerre en Ukraine a déclenché une tempête sur les marchés agricoles. Comment affecte-t-elle la sécurité alimentaire du Maghreb et du Machrek ?

La question de la sécurité alimentaire de ces régions ne date pas de la guerre en Ukraine. De façon récurrente, l'histoire a montré qu'elles étaient sujettes aux instabilités d'origine alimentaire, en sachant que d'autres facteurs interviennent dans ce que l'on appelle des « émeutes de la faim » ou « du pain ». Cette instabilité alimentaire emprunte en partie au fait que le Moyen-Orient est déficitaire en produits agricoles de base, à commencer par le blé si présent dans les rations des habitants de la région.

Pour résoudre cette équation, les États subventionnent les produits importés de sorte à limiter la pression sur les ménages, en particulier les plus pauvres. Remarquons qu'en 2011, au moment des « printemps arabes », tous les régimes ont accru les subventions aux produits de base croyant éteindre une contestation qui se nourrissait de bien d'autres choses. Cette politique a donc des limites, surtout quand les pouvoirs sont faiblement légitimes. Qui plus est, elle suppose des marges de manœuvre budgétaires, que tous les régimes n'ont pas, surtout quand les prix s'envolent. De même, certains pays sont poussés à les réduire sur injonctions du Fonds monétaire international (FMI) en échange de prêts supplémentaires.

Si l'on revient à la guerre en Ukraine, la région a eu peur d'être emportée dans un « ouragan de famine ». Le blocage des ports ukrainiens qui empêchait l'évacuation des récoles faisait d'autant plus craindre une flambée des prix que leur hausse était déjà en cours pour d'autres raisons liées à la sortie de la crise de la Covid-19. Cette perspective s'est éloignée avec l'accord signé sous l'égide de l'ONU et de la Turquie qui permettait, à partir de juillet 2022, d'évacuer les stocks ukrainiens par bateau. Entre-temps, l'Union européenne (UE) avait établi un corridor terrestre qui atténuait aussi le risque. Finalement, le pire n'est pas arrivé. Du moins pour l'instant… Car la Russie a dénoncé à l'été 2023 l'accord de 2022.

Face à ce risque de flambée, la vulnérabilité varie d'un pays à l'autre. Les monarchies du Golfe peuvent subventionner aisément les produits importés, quand d'autres pays aux situations économiques précaires sont menacés. On pense à la Syrie et au Yémen, qui comptent beaucoup de déplacés dont l'alimentation dépend du Programme alimentaire mondial (PAM), lui-même à la merci des bailleurs de fonds. Dans la même catégorie, on pense à la Tunisie et au Liban, en pleine déliquescence

économique et politique, et dont les populations font face à une grande précarité sociale. L'Égypte est également exposée, mais elle compte sur la « rente géopolitique » que lui procure, entre autres, la gestion du canal de Suez et qui lui permet d'attirer des transferts financiers importants.

Selon vous, l'agriculture n'est pas neutre sur le plan de la recherche de la puissance. Comment cette dimension se traduit-elle dans la région ?

On a trop négligé cette activité particulière qu'est l'agriculture dans les études géopolitiques. Au Moyen-Orient, l'histoire montre combien certains États ont aussi pensé leur politique de puissance à cette aune, malgré un contexte contraint en matière de ressources en terres et en eau. Pour faire face au fort accroissement démographique, il s'agissait d'augmenter la productivité agricole afin de se rapprocher au mieux de l'autosuffisance, notamment pour les céréales qui constituaient de loin la base alimentaire. En assurant leur propre approvisionnement en produits de base, les pays de la région cherchaient à s'abstraire le plus possible de toute utilisation de l'arme alimentaire par les fournisseurs. L'Égypte après la révolution en 1952, la Syrie après la prise du pouvoir par le Baas en 1963, l'Arabie saoudite après la guerre du Kippour et le choc pétrolier de 1973, et l'Iran après la révolution islamique de 1979, illustrent en particulier cette recherche d'une « capacité de refuser de faire », un attribut de la puissance fondé sur le développement hydroagricole pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire. Aucun d'entre eux ne voulait dépendre de l'aide alimentaire américaine, eu égard à leurs relations plus ou moins tendues avec Washington et avec son allié israélien. Même l'Arabie saoudite, pourtant liée aux États-Unis depuis 1945, décida de s'exonérer de leur *food power* au moment du choc pétrolier de 1973.

Sur le plan quantitatif, les performances ont certes été au rendez-vous, mais le surcroît de population a souvent absorbé les gains de production. Cela a surtout été le cas pour l'Égypte, le plus grand acheteur de blé au monde (environ 4 millions de tonnes par an). Les autres pays sont parvenus à un niveau d'autosuffisance plus marqué, mais au prix de dégradations environnementales sévères, en particulier la salinisation des sols et le rabattement des nappes. En Syrie, quand se produisit la sécheresse de 2006-2010, dont on a pu dire qu'elle avait pu être l'une des causes de la révolution de 2011, les pompages étaient déjà hypothéqués du fait de l'effondrement des nappes tandis que les fleuves s'étaient taris. Quant à l'Arabie saoudite, son pompage coûteux dans les nappes fossiles n'était pas le meilleur usage de son énergie, ce qui la poussa à réorienter ses approvisionnements vers l'extérieur, notamment la location de terres. Cette politique de recherche de puissance par l'autosuffisance a atteint ses limites, à la fois quantitatives – l'objectif est inatteignable – et qualitatives eu égard aux risques environnementaux. Il reste donc pour la plupart la recherche de sécurité en maîtrisant au mieux leurs approvisionnements et en jouant sur les subventions à la consommation.

Ressource vitale, l'eau rencontre de nombreuses crises, notamment pour son accès en agriculture. Pouvez-vous donner quelques exemples de conflits d'irrigation ?

On a beaucoup parlé des « guerres de l'eau », et c'est bien en observant la situation au Moyen-Orient que certains analystes les ont nommées ainsi au tournant du XXe siècle, c'est-à-dire dans un monde postguerre froide où le paradigme idéologique de la conflictualité s'effondrait. Or, si cette expression empruntant au registre martial semble excessive, cette conflictualité hydrique est réelle, et c'est l'irrigation qui en est le principal moteur, car elle représente 80 % des usages de l'eau. Dans tous les cas, certains pays se conduisent en situation d'hydrohégémonie. Celle-ci n'est pas liée à la situation géographique sur le bassin, mais au rapport de force. Le pays peut être en amont, comme en Mésopotamie, où la Turquie l'exerce

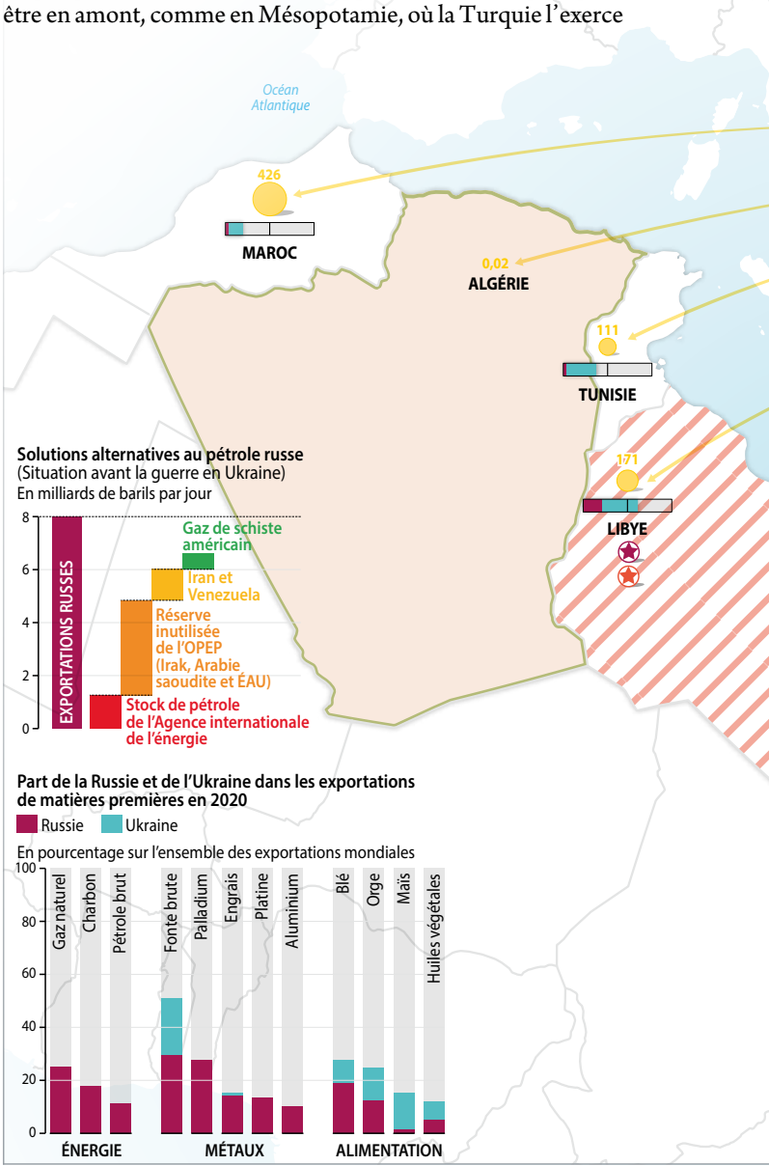

sur l'Euphrate et la partage avec l'Iran sur le Tigre. Mais l'hégémon peut se situer en aval, comme Israël, qui impose une loi hydropolitique aux peuples en amont, les Libanais, sur le Hasbani, et les Palestiniens sur les aquifères de Cisjordanie, obligés de sous-utiliser leur eau en agriculture. En aval aussi, l'Égypte sur le Nil s'est érigée en hégémon au détriment du « château d'eau » éthiopien, quoi que la situation change avec Le Grand Barrage de la Renaissance construit par Addis Abeba. Dans tous ces cas, c'est l'irrigation qui est au cœur. Même sur le Nil, car si ce dernier barrage sert à l'hydroélectricité, c'est l'effet en matière d'usages agricoles qui inquiète surtout l'Égypte, tant son agriculture dépend de l'eau. En l'absence d'accord, que se passera-t-il dans une période de sécheresse en Éthiopie ? Libérera-t-elle de l'eau pour l'aval au risque de menacer sa production d'énergie ?

Il y a aussi à une échelle locale des conflits d'usages. Autrement dit, ceux qui se produisent entre agriculteurs ou entre ceux-ci et l'administration. Dans le sud de l'Irak ou en Iran, ils sont particulièrement intenses depuis quelques années, ces deux pays étant soumis au changement climatique autant qu'au mésusage de la ressource. Et ce sont souvent les paysans qui en pâtissent. On pourrait aussi parler de la guerre « par » l'eau : on a vu cela

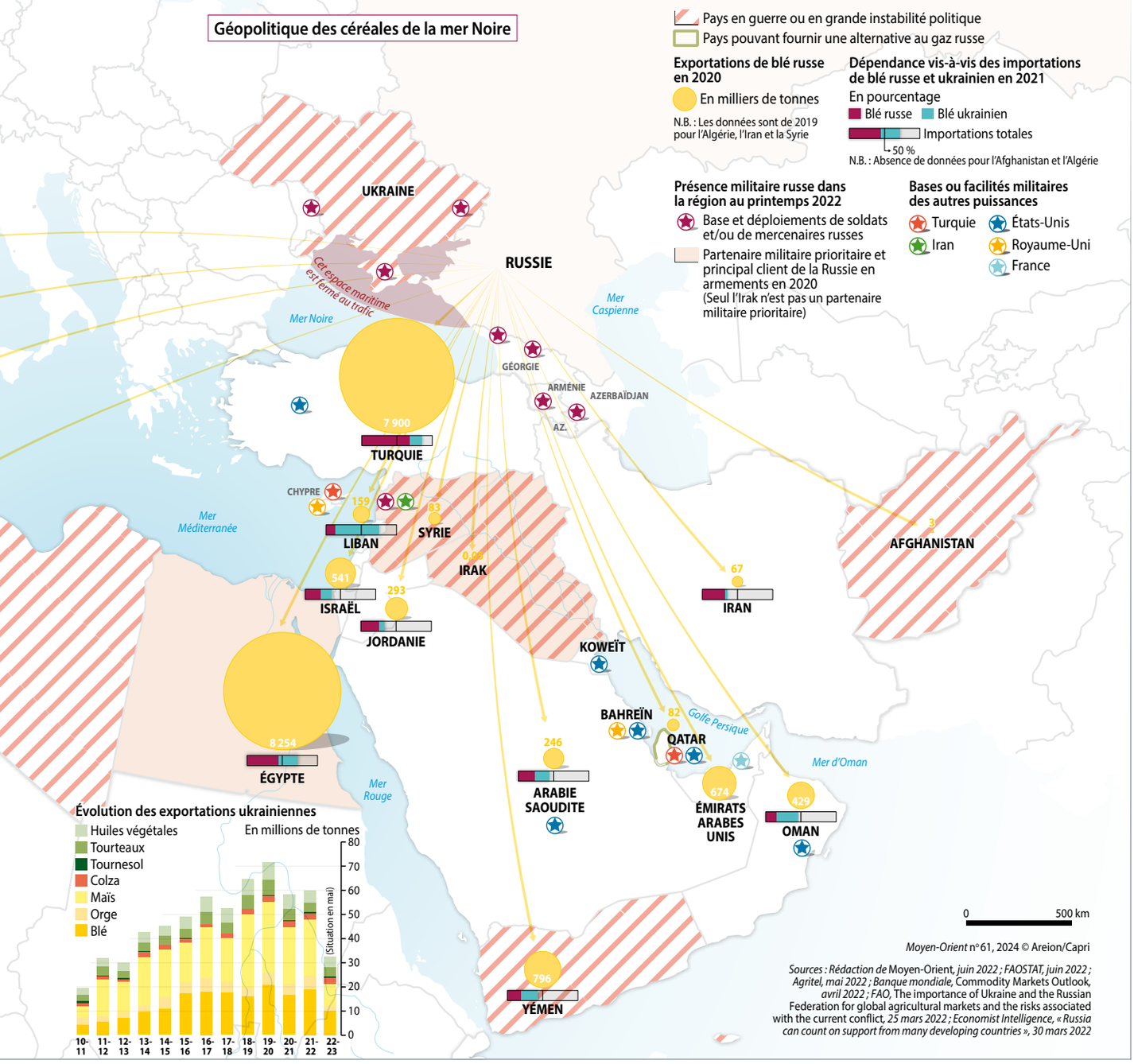

Moyen-Orient n° 61, 2024 © Areion/Capri

Sources : Rédaction de Moyen-Orient, *juin 2022 ; FAOSTAT, juin 2022 ; Agritel, mai 2022 ; Banque mondiale,* Commodity Markets Outlook, *avril 2022 ; FAO,* The importance of Ukraine and the Russian Federation for global agricultural markets and the risks associated with the current conflict, *25 mars 2022 ; Economist Intelligence, « Russia can count on support from many developing countries », 30 mars 2022*

en Syrie et en Irak pendant les dernières guerres civiles, et au Liban en 2006, où les ouvrages hydrauliques, particulièrement ceux dévolus à l'irrigation, ont été visés.

Toujours sur l'eau, des réseaux mafieux se sont installés, notamment dans des pays traversant de graves crises, à l'instar de l'Iran. Que pouvez-vous dire sur la situation dans ce pays ?

L'Iran est effectivement exposé au stress hydrique. L'accroissement de la population dans un pays à fortes composantes territoriales arides rend difficile la résolution de l'équation hydrique, particulièrement dans les parties les plus sèches. Et le changement climatique n'arrange rien. Dès 1996, un Bureau national des changements climatiques avait été créé, associant des universitaires et responsables de l'administration. Cependant, la situation ne s'est pas améliorée. Certes, le changement climatique semble être plus fort qu'envisagé dans cette zone, mais la dégradation de la situation participe aussi de choix politiques du régime à tout le moins aggravants.

L'Iran illustre également la recherche de puissance par l'agriculture. Les tensions avec les États-Unis depuis 1979 ont poussé à la poursuite de cet objectif d'une agriculture autosuffisante orchestrée par une administration, celle du ministère du Djihad de l'Agriculture, dont le nom souligne la portée géopolitique de ses priorités. Eu égard à ce but de renforcement productif, la République islamique s'est dotée d'un ensemble de barrages et d'adductions afin de maximiser l'irrigation, dont une partie est assurée par les pompages dans les nappes où les prélèvements ont explosé depuis la révolution de 1979. Mais à cette priorité politique donnée à l'irrigation s'est ajoutée une corruption à tous les niveaux. D'une part, nombre des barrages édifiés, qui exposent de gros volumes à l'évaporation, se sont faits sans adjudications publiques ni études scientifiques. D'autre part, beaucoup de forages ont été édifiés en toute illégalité. Tout cela tend à montrer que l'Iran est plus un « État-force », qui se nourrit de prébende et de clientélisme, qu'un État fort qui se ressource à la légitimité électorale. S'ajoute enfin le fait que des régions se voient privées de l'eau qui circule sur leur sol pour l'amener vers des territoires plus proches du régime. C'est ce qui se passe dans la province arabe du Khouzistan, où le Karoun est détourné pour amener son eau vers l'est.

La géographie, ou plus précisément l'accès à la terre, est un facteur clé au Moyen-Orient. Dans quelle mesure la terre est-elle un moteur de l'histoire politique ? En quoi la vie politique s'est-elle construite en résonance avec le milieu paysan ?

S'il y a un invariant de l'instabilité politique dans l'histoire contemporaine, c'est bien l'accès à la terre. On a beaucoup parlé des « émeutes de la faim », soit des révoltes frumentaires. Mais combien de séquences politiques se sont nourries d'un accès inégalitaire à la terre, particulièrement quand le monde rural prévalait encore ? Cela concerne aussi le Machrek et le Maghreb. Moult exemples pourraient être développés ici. Juste pouvons-nous faire quelques rappels : la révolution de 1952 en Égypte s'est produite dans un contexte social de grande pauvreté rurale sur fond de concentration foncière dans le pays. De son côté, le parti Baas en Syrie a vite évolué vers des positions agrariennes pour faire écho au mal-être dans les campagnes où les paysans étaient privés de la terre. Dans ces deux pays, les réformes ont d'ailleurs servi aux nouveaux pouvoirs pour reconstruire une société libérée des grands propriétaires tout en faisant des paysans des alliés de la politique d'autosuffisance. En Irak, après 1958, on peut faire la même lecture, même si l'évolution vers la rente pétrolière a atténué la coloration paysanne du Baas local.

En revanche, là où il n'y a pas eu de pouvoir agrarien, on n'a pas moins assisté à des phénomènes agropolitiques. Au Liban, ce sont les paysans sans terre et leurs fils qui ont constitué le bataillon des déshérités de la Bekaa et du Sud, dont certains ont rejoint le Hezbollah après sa création en 1982. En Turquie, le nationalisme marxiste du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a trouvé un fort écho auprès des paysans kurdes d'Anatolie privés de la terre. En Palestine, au moins avant 1948, si le Fonds national juif a pu acheter des terres, c'est parce que la grande propriété existait : ce sont de grands propriétaires absentéistes de Syrie et du Liban qui les leur ont vendues. En 1948 puis en 1967, c'est par la force qu'Israël les a ensuite dépossédés. En Iran, la révolution de 1979 s'est appuyée sur les paysans « dépaysannés », qui n'ont pas bénéficié, eux et leurs enfants, de

© Shutterstock/Iranian Red Crescent

En juillet 2022, le nord-ouest de Téhéran, en Iran, est emporté par les eaux à la suite d'importantes pluies.

la réforme agraire du début des années 1960. Pour finir, la Jordanie offre un contre-exemple en soutien de la démonstration : la distribution de la terre par les Britanniques et la moindre présence de la grande propriété ne sont pas sans lien avec la stabilité du pays.
Tout cela n'est pas que de l'histoire ancienne. On l'a vu au moment des « printemps arabes » où des paysans ont réinvesti les terres que le président égyptien Hosni Moubarak (1981-2011) leur avait reprises pour les redonner à leurs anciens propriétaires, dans le cadre d'une contre-réforme agraire à la fin du XXe siècle.

© Xinhua/Tanza Turkia

Le cyclone Daniel a véritablement rasé la ville libyenne de Darnah, où la destruction d'infrastructures déjà fragiles a empiré les dégâts, le 16 septembre 2023, six jours après le passage de la tempête.

En quoi la dimension territoriale de l'agriculture résonne-t-elle avec les priorités géopolitiques des pouvoirs en place ?

Si une activité couvre beaucoup du territoire habité, c'est bien l'agriculture. Non seulement sa fonction productive n'est pas neutre en termes géopolitiques, mais sa fonction aménagiste ne l'est pas non plus. Le conflit israélo-palestinien est la quintessence de cette dimension « territorialisante » de l'agriculture. Quand on reprend le dispositif du déploiement du Yishouv avant 1948, ce sont bien les *kibboutzim* qui ont permis cette première emprise territoriale en Palestine. Il en a été de même dans la foulée de la guerre de 1948, lorsque les paysans palestiniens avaient été particulièrement ciblés en tant que gardiens de la terre et donc du territoire. Enfin, durant la guerre des Six Jours de 1967, ce sont des *kibboutzim* qui ont jalonné la vallée du Jourdain vidée de ses paysans.
Cette capacité « territorialisante » de l'agriculture a été aussi utilisée par les États nationalistes de Syrie et d'Irak dans leur contrôle des zones kurdes. Après avoir repris des terres aux grands propriétaires kurdes dans le cadre des réformes agraires des années 1950 et 1960, les régimes autoritaires les ont distribuées à des paysans arabes venus d'autres régions, certes pour un bénéfice assez maigre, car les volontaires ne se sont pas précipités.
En Égypte, qui depuis la révolution de 1952 n'a de cesse d'élargir ses surfaces agricoles dans le delta, le nord Sinaï et le désert libyque pour désengorger la vallée du Nil. L'objectif est aussi de fixer les populations nomades ou semi-nomades qui inquiètent le pouvoir central, à l'instar de certains secteurs du Sinaï qui avaient fait allégeance à l'organisation de l'État islamique (EI ou Daech). L'Égypte essaie de reproduire ce que les Britanniques ont fait en Irak et en Jordanie durant la période des mandats : sédentariser les populations afin de mieux les contrôler.
Il semble que cet usage aménagiste de l'agriculture n'emprunte pas non plus seulement au passé. En Syrie, où une véritable reconfiguration foncière est à l'œuvre, la reprise des terres est utilisée par le pouvoir comme un moyen de contrôler le territoire. Ainsi, dans la région de Qusair, dans le nord du Liban, des paysans sunnites qui ont fui les combats entre le régime et le Hezbollah à partir de juin 2013 ont été remplacés par des paysans d'autres communautés supposément plus proches du gouvernement.

La crise climatique et la progression démographique constituent un contexte inédit dans la région. Jusqu'à quel point ces questions peuvent-elles peser sur l'avenir ?

Le Moyen-Orient se trouve devant une situation inédite. Jamais il n'a été aussi peuplé, et cette population met les ressources sous pression, d'autant plus que la région en manque et qu'elle fait face à un durcissement des conditions climatiques. Mais si l'état de la nature a de quoi inquiéter, la nature de l'État doit interroger tout autant. Car le politique peut réduire la vulnérabilité. Or la captation du pouvoir par certains n'est pas la meilleure prévention aux risques naturels. Le despotisme éclairé n'existe pas en l'espèce. Les monarchies du Golfe pourraient être certes présentées comme une exception. Mais peut-on considérer que leurs pouvoirs sont exemplaires quand on voit leur gestion des ressources ? Notons que ces pays vont devoir faire une révolution avec le changement climatique qui les frappe. Directement, eu égard à la question de l'habitabilité qui peut les toucher nonobstant leur grande résilience financière. Indirectement, parce que le basculement vers un monde décarboné, le seul encore vivable à long terme, va les pousser à opérer une diversification économique à marche forcée. De leur obligation plus ou moins forte à le faire dépend aussi l'avenir de la planète. ■

Entretien réalisé par Guillaume Fourmont (octobre 2023)